

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 19 DECEMBRE 2019

DELIBERATION N°2019.00562

**FONDS EUROPEENS - PROGRAMME INVESTISSEMENT TERRITORIAL
INTEGRE (ITI) - AVENANT**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 12 décembre 2019

Nombre de membres en exercice : 112
Nombre de présents : 71
Nombre de pouvoirs : 18
Nombre de voix : 89

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Eric BARGAIN, M. Jean-François BARNIER,
M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET,
Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Lionel BOUCHER,
M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE,
M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN,
M. Marc CHASSAUBENE, Mme Viviane COGNASSE, M. Jean-Noël CORNUT,
M. Charles DALLARA, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Frédéric DURAND, M. Marc FAURE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,
Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON, M. André FRIEDENBERG,
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE,
M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, Mme Christiane JODAR,
M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET,
M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET,
Mme Brigitte MASSON, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Stéphanie MOREAU,
M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU,
Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Hervé REYNAUD, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, M. Jean-Paul RIVAT,
M. Marc ROSIER, M. Jean-Louis ROUSSET, M. Jean-Marc SARDAT,
M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Gilbert SOULIER,
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,
M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE, Mme Anne-Françoise VIALON,
M. Enzo VIVIANI

Pouvoirs :

Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,

Le 23 décembre 2019

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-20191219-02019025620

DATE: 07AF-PHONACIE : 23 décembre 2019

M. Pierre FAYOL NOIRETERRE donne pouvoir à M. André FRIEDENBERG,
M. Christian FAYOLLE donne pouvoir à M. Marc ROSIER,
Mme Nicole FOREST donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,
M. Luc FRANCOIS donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL donne pouvoir à Mme Marie-Christine THIVANT,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO,
Mme Corinne L'HARMET-ODIN donne pouvoir à M. Lionel BOUCHER,
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à M. Jean-Noël CORNUT,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI donne pouvoir à M. Jean-Claude FLACHAT,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Georges ZIEGLER donne pouvoir à M. Yves PARTRAT

Membres titulaires absents excusés :

M. Henri BOUTHEON, M. Paul CELLE, M. Marc CHAVANNE, M. Gabriel DE PEYRECAVE,
M. Gilles ESTABLE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY,
Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Laurence JUBAN, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA,
M. Pascal MAJONCHI, Mme Pascale MARRON, M. Yves MORAND,
Mme Djida OUCHAOUA, Mme Christiane RIVIERE, Mme Monique ROVERA,
M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY,
Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Alain VERCHERAND

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBÈNE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 19 DECEMBRE 2019

FONDS EUROPEENS - PROGRAMME INVESTISSEMENT TERRITORIAL INTEGRE (ITI) - AVENANT

En date du 15 juin 2015 la Région, autorité de gestion du programme FEDER-FSE 2014-2020, a retenu le dossier de candidature de Saint-Etienne Métropole pour un programme d'actions ITI (Investissements Territoriaux Intégrés).

Par délibération du Conseil Communautaire du 08 octobre 2015, Saint-Etienne Métropole a signé une convention cadre avec la Région pour la mise en œuvre d'un programme d'investissement territorial intégré pour la période 2014-2020. Une enveloppe de 8 M€ de crédits européens FEDER a ainsi été fléchée pour les quartiers politique de la ville du territoire de Saint-Etienne Métropole autour des objectifs suivants :

- OT 2 – OS 5 : Accroître les nouveaux services et usages numériques prioritairement dans les domaines de la santé et de l'éducation : 1 012 000 € ;
- OT 3 – OS 7 : Augmenter la part d'activité et d'emplois relevant de l'économie de proximité : 1 400 000 € ;
- OT 4 – OS 11 : Améliorer la performance énergétique des logements à vocation sociale : 4 208 000 € ;
- OT 4 – OS 12 : Augmenter l'efficacité énergétique dans les bâtiments tertiaires publics et dans le logement privé : 430 000 € ;
- OT 6 – OS 15 : Accroître la requalification des friches : 950 000 €.

Dans le cadre de la révision du Programme Opérationnel FEDER 2014-2020 et pour favoriser une meilleure consommation de ces crédits, le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes a offert la possibilité d'un transfert de crédits entre les différents objectifs en fonction des besoins des territoires.

Compte tenu d'un besoin identifié non financé de 2 286 000 € sur des opérations de rénovation énergétiques des logements à vocation sociale (OS 11) et d'une enveloppe non consommée en particulier dédiée à l'OS 7 d'un montant de 1 154 539 €, Saint-Etienne Métropole a demandé à pouvoir réviser la maquette financière du programme ITI en modifiant l'affectation des crédits au profit de l'OS 11.

La Région a confirmé par courrier du 18 juillet 2019 que le comité de suivi régional avait validé la demande de la Métropole à enveloppe constante.

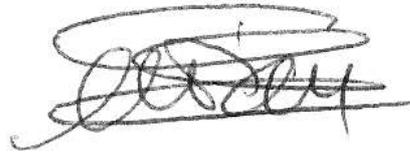
L'objet de ce rapport est d'approuver l'avenant à la convention initiale du programme ITI qui est joint au présent rapport.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **approuve le projet d'avenant à la convention initiale du programme ITI ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les avenants ;**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU